

VANOISE OUBLIEE
Paysage et Patrimoine de Vanoise
Randonnée en raquette en itinérance
5 jours/4 nuits



Aux portes du Parc National de la Vanoise, loin des foules, la Haute Maurienne a conservé précieusement pour vous les secrets de la montagne : une nature intacte, l'hospitalité chaleureuse, l'architecture des chalets en toit de lauzes et les chapelles baroques... Au cœur de l'hiver, le doux crissement de la neige fraîchement tombée sous nos raquettes à neige nous emmène à la découverte de cette culture montagnarde préservée sur un terrain de jeux unique !

PROGRAMME

Jour 01 : Modane – Bessans (1730 m) – La Goulaz (1755 m) – Vincendière (1850 m) - Bessans

Rendez-vous à 10h50 devant la gare ferroviaire de Modane. Transfert à Bessans Val d'Arc, patrie du célèbre Diable éponyme.

Nous déposons rapidement nos affaires personnelles et nous dégustons notre premier pique nique local. Randonnée de mise en jambe près du village en direction du hameau de la Goulaz 51755 M°.

Présentation par l'accompagnateur du programme. Repas et nuit à l'hôtel.

Dénivelée : + 100 m ; - 100 m

Horaire : 2h00 de marche environ

Jour 02 : Bessans – Termignon (1290 m) – forêt du Suffet (1900 m)– Termignon

Départ matinal pour un transfert en bus local jusqu'à Termignon (1300 m) jolie village de Haute Maurienne. Nous cheminons au cœur de la forêt sauvage du Suffet pour rejoindre un charmant petit alpage d'où nous pouvons contempler un beau panorama des sommets environnantes jusqu'à la Barre des Ecrins.

Retour à Bessans, repas et nuit à l'hôtel.

Dénivelée : + 400 m ; - 550 m

Horaire : de 4 à 5h de marche environ

Jour 03 : Bessans – col de la Madeleine (1700 m) – refuge de Vallonbrun (2270 m) – Bessans

Court transfert jusqu'au col de la Madeleine (1700 m). Montée régulière par une piste forestière jusqu'au parking d'été des Grattais (1800 m). De là, nous entamons l'ascension plus pentue de beaux alpages couverts de neige afin d'atteindre le magnifique vallon suspendu où se niche le refuge de Vallonbrun (2270 m) et la petite chapelle baroque de Saint Antoine. Cette randonnée nous a emmené dans la « zone centrale » du parc national de la Vanoise, nous profitons de cet espace unique, silencieux et loin du monde ! Descente par le même itinéraire.

Retour à Bessans, repas et nuit à l'hôtel.

Dénivelée : + 650 m ; - 650 m

Horaire : 5h00 de marche environ

Jour 04 : Bessans – Bonneval-sur-Arc (1810 m) – L'Ecot (2027 m) – Vallon de la Reculaz (2087 m) – Bonneval-sur-Arc - Bessans

Journée sous le signe de la découverte du riche patrimoine culturel et architectural de la Vanoise. Depuis Bonneval-sur-Arc, nous gagnons le hameau de l'Ecot (2027 m) par un chemin longeant l'Arc, une belle rivière souvent partiellement gelée à cette époque. Ce hameau du bout du monde est un chef d'œuvre d'architecture montagnarde avec ses toits de lauzes, ses murs en pierres sèches et ses ruelles étroites. Le temps d'une pause et nous partons, « tout près », à la découverte du petit plateau sauvage de la Reculaz (2087 m). Descente par le même itinéraire jusqu'à Bonneval-sur-Arc. Nous profitons de la fin de journée pour flâner dans ce splendide village classé.-Retour à Bessans, repas et nuit à l'hôtel.

Dénivelée : + 350 m ; - 350 m

Horaire : 4h30 de marche environ

Jour 05 : Bessans – Le Villaron (1740 m) – Rocher du Château (-1836 m) – Bonneval sur Arc – Bessan - Modane

Aujourd'hui, nous partons de l'hôtel à pied pour parcourir un tronçon du Chemin du Petit Bonheur, itinéraire ancestral qui relie tous les villages de Haute Maurienne. Nous cheminons à travers des forêts mélèzes et le long de l'Arc... ça et là, de beaux témoins de la richesse artistique de la région ponctuent notre parcours dont, le village du Villaron (1740 m) avec son église baroque et sa célèbre croix de la Passion... Au terme de notre itinéraire, en fond de vallée, nous atteignons Bonneval-sur-Arc. Retour en bus à Bessans.

Le temps de regrouper nos affaires personnelles, transfert à la gare ferroviaire de Modane, séparation en fin d'après midi vers 16h30.

Dénivelée : + 150 m ; - 150 m

Horaire : 4h00 de marche

Repères :

J01 : Rendez vous à Modane, transfert à Bessans, randonnée de mise en jambe sur le plateau vers les hameaux de La Goulaz et Vincendière

J02 : transfert à Termignon (1290 m), au cœur de la forêt du Suffet (1900 m), retour à Bessans.

J03 : transfert au col de la Madeleine (1700 m), montée au refuge de Vallonbrun (2270 m).

J04 : transfert Bonneval-sur-Arc (1810 m), montée jusqu'au hameau classé de L'Ecot (2027 m), vallon de la Reculaz (2087 m).

J05 : randonnée vers le hameau Le Villaron (1740 m), le Rocher du Château (1836 m) et enfin Bonneval sur Arc par le Chemin du Petit Bonheur, retour à Bessans et transfert à Modane

Les points forts de cette randonnée

- L'authenticité de ce massif préservé, à l'architecture montagnarde traditionnelle.
- La découverte hivernale d'un des plus célèbres Parc national français, le Parc national de la Vanoise.
- L'hébergement confortable en hôtel au cœur du village de Bessans.
- Le choix d'un hébergement intimiste plutôt que d'un centre de vacances
- Les randonnées variées entre mélèzins, plateau enneigé, vallon sauvage d'altitude et villages classés tel que Bonneval-sur-Arc.
- Le point de rendez-vous et de séparation à la gare ferroviaire de Modane.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Rendez-vous à 10h50 devant la gare ferroviaire de Modane.

Accès voiture

Autoroute A43 en direction d'Albertville. Prendre l'autoroute de la Maurienne en direction de Saint Jean de Maurienne et jusqu'à Modane. Quitter l'autoroute sortie n°30, suivre la D1006 jusqu'à la gare ferroviaire de Modane. Plus d'information sur www.viamichelin.fr.

Possibilité de laisser votre véhicule dans le quartier de la gare, parking en général gratuit. Parking payant à la gare ferroviaire. Il vous est également possible de rejoindre votre hébergement de la semaine à Bessans avec votre propre véhicule, compter environ 45 minutes de trajet (pas de remboursement des transferts Modane/Bessans/Modane non utilisé). Parking gratuit près de l'hébergement.

Accès train : TGV jusqu'à Modane

Horaires à vérifier au numéro court de la SNCF 3635 (0,34 €/mn) ou sur www.voyages-sncf.com.

DISPERSION

Le dernier jour en fin d'après midi vers 16h00 à Modane

Hébergements avant la randonnée :

Vous arrivez la veille ou souhaitez prolonger votre séjour ; nous pouvons réserver pour vous une ou plusieurs nuit(s) la veille ou le dernier jour (paiement au moment de l'inscription).

Hôtel de la Vanoise **, au cœur de Bessans (hébergement du circuit)

Prix par personne et par nuit (selon l'option choisie) :

- En haute saison du 07 février au 21 mars 2016 : base chambre base double en demi-pension : 85 euros par personne.

- En basse saison avant le 07 février et à partir de 22 mars 2016 : base chambre base double en demi-pension : 75 euros par personne.

- Supplément chambre individuelle : + 20 euros sur les prix indiqués ci-dessus.

A noter : Si vous réservez une nuit supplémentaire. Vous pourrez facilement rejoindre votre hébergement depuis la gare ferroviaire de Modane sans véhicule personnel grâce au bus de ligne Altibus. Plus d'information et horaires sur <https://www.altibus.com/index.aspx>

NIVEAU

Niveau 2 sur une échelle de 5.
Marcheurs contemplatifs.

HEBERGEMENT

Dans le village de Bessans, village préservé de Haute Maurienne. En hôtel, base chambre double. Les chambres disposent d'une salle de bain privative incluant le linge de toilette, un wc et une télévision.

L'hôtel dispose,

- de la Wifi que vous pourrez utiliser gratuitement,
- d'une terrasse plein sud
- d'un sauna. Vous avez une séance offerte, à réserver sur place !
- d'une terrasse plein sud

Dès votre arrivée, un pot d'accueil vous sera offert par votre hôte et durant la semaine vous aurez le plaisir de déguster au moins une spécialité savoyarde !

Supplément single (à réserver et régler au moment de l'inscription) : 95 € pour la durée du séjour.

Les repas

Les petits-déjeuners et les repas du soir sont servis chauds au restaurant de l'hébergement.

Les pique-niques sont constitués de produits frais, de salades et de fruits.

Un sac de vivres de course est fourni au début du séjour (barres de céréales, fruits secs...).

PORTAGE DES BAGAGES

Vous portez vos affaires de la journée et le pique-nique.

TRANSFERTS INTERNES

Les transferts prévus au programme sont assurés par minibus privé et bus locaux.

ENCADREMENT

Par un accompagnateur en montagne.

MATERIEL FOURNI

- une paire de raquettes
- une paire de bâtons
- un Arva (appareil de recherche de victimes d'avalanche)
- Pelles et sondes réparties dans le groupe (minimum 1 pour 3)

Important : si vous venez avec votre propre matériel technique, merci de nous l'indiquer sur votre fiche d'inscription).

GROUPE

De 5 à 12 personnes.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Matériel technique : une paire de chaussures chaudes et imperméables adaptées à la pratique de la raquette à neige

NB : une paire de chaussures chaudes et imperméables adaptées à la pratique de la raquette .
NB : des chaussures de randonnée imperméables et une paire de guêtres sont suffisantes pour ce type de séjour.

En cas de location, testez-les et protégez efficacement les zones de frottement dès le jour du

Votre équipement

Pendant la journée, vous portez sur vous

- Un sous-vêtement thermique (séchage rapide), à manches longues.
- Une micropolaire.
- Un pantalon de montagne coupe-vent et imperméable ou surpantalon.
- Des chaussettes avec une excellente thermicité.
- Une paire de guêtres si votre pantalon n'en fait pas office.
- Un bonnet ou une cagoule
- Un tour de cou polaire
- Un chapeau, foulard ou casquette pour le soleil.
- De très bonnes lunettes de soleil avec protections latérales ou des lunettes de glacier.
- Une paire de gants légers type polaire

Pendant la journée, vous portez dans un sac à dos à bretelles larges et dos anatomique, de 40 litres, permettant de fixer les raquettes.

- Une veste chaude en polaire (sur vous, en fonction des conditions).
- Une veste imperméable et respirante avec capuche (sur vous, en fonction des conditions).
- Un collant thermique (sur vous, sous le pantalon de montagne, en fonction des conditions).
- Un tube de crème solaire et un stick labial haute protection.
- Une paire de gants chauds et imperméables type Goretex.
- Une gourde ou bouteille d'eau solide (1 litre au minimum) (poche à eau/pipette déconseillée, risques de gel).
- Un thermos de boisson chaude éventuellement.
- Le pique-nique de midi et vos vivres de course
- Du papier toilette et un briquet pour le brûler.
- Votre pharmacie individuelle réduite au minimum (bande adhésive et double peau, antidiarrhéique, antalgique, médicaments personnels).
- Un couteau de poche, une cuillère et une boîte en plastique hermétique pour les salades de midi.
- Quelques sachets plastiques pour protéger vos affaires.
- Une pochette étanche avec vos papiers d'identité, argent, attestations d'assurance, d'assistance.
- Le matériel technique (voir fiche technique).
- Une couverture de survie.

Le soir, vous retrouvez le reste de vos affaires personnelles :

- Une trousse et une serviette de toilette.
- Des vêtements de rechange.
- Un survêtement ou similaire pour la nuit.
- Un drap-sac pour la nuit (uniquement nécessaire dans les refuges, gîtes et auberges).
- Des chaussures type sandales ou chaussons.
- Des chaussures de rechange pour marcher dehors (dans la neige).
- Une lampe frontale.
- Un masque de ski (pour les jours de mauvais temps).

Matériel technique

- Une paire de chaussures chaudes et imperméables adaptées à la pratique de la raquette à neige.

NB : des chaussures de randonnée imperméables et une paire de guêtres sont suffisantes pour ce type de séjour.

Important : si vous venez avec votre propre matériel technique, merci de nous l'indiquer au moment de l'inscription.

DATES ET PRIX

Du Dimanche au Jeudi

Du 17 au 21 janvier 2016

Du 14 au 18 février 2016

Du 13 au 17 mars 2016

Du 27 au 31 mars

Prix par personne

725 €

745 €

725 €

695 €

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement pendant la durée du circuit.
- Les petits-déjeuners du jour 02 au jour 05.
- Les pique-niques de midi du jour 01 au jour 05.
- Les repas du soir du jour 01 au jour 04
- Les transferts prévus au programme.
- Une séance au sauna.
- Les vivres de course remis dans un sac individuel.
- L'encadrement par un accompagnateur en montagne diplômé d'Etat qualifié pour l'encadrement en hiver.
- Le matériel collectif spécifique au circuit.
- Le prêt d'un Arva par personne et des pelles/sondes réparties dans le groupe.
- Le prêt de raquettes et de bâtons.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- L'équipement individuel
- L'assurance annulation - assurance assistance rapatriement, interruption de séjour 3.9%
- Les séances supplémentaires au sauna
- Le supplément chambre individuelle
- L'acheminement jusqu'au lieu de rendez-vous et depuis le lieu de séparation.
- Les boissons et dépenses personnelles.
- D'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique précédente.

POUR EN SAVOIR PLUS

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel : 0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

- Jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 25 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 7 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odyssée Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier. Il est disponible sur www.espace-evasion.com ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

L'Assurance Annulation

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les évènements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol de la carte d'identité, du passeport
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'évènement qui entraîne l'annulation.

Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.

Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8000 € par assuré,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 MOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Assurances Piquet-Gauthier – BP 27 – 69921 OULLINS Cédex